

UNE EXTRAORDINAIRE AVENTURE !

Le point de départ: un campus scolaire qui a grandi au gré de multiples extensions et transformations depuis les années soixante; le point d'arrivée: un campus rénové dont toutes les fonctionnalités sont désormais judicieusement disposées. Ceci pour offrir un environnement de qualité à tous les usagers d'un centre professionnel moderne et accueillant, d'un lieu propice à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'épanouissement personnel et professionnel.

Les toutes premières réflexions ont eu lieu en 2012, l'inauguration finale à fin 2019... certes, beaucoup de temps a passé depuis la première séance de la commission de construction. Mais pour quel extraordinaire résultat! Grâce à l'accompagnement professionnel d'un service des bâtiments et d'architectes toujours à l'écoute de nos besoins, on peut affirmer que notre campus est aujourd'hui un fleuron des rénovations réussies. Grâce à une nouvelle répartition des locaux

et fonctionnalités, il offre désormais un cadre de vie scolaire agréable; il répond particulièrement bien à nos besoins actuels et offre suffisamment de flexibilité pour envisager sereinement les futurs développements de la formation professionnelle dans le bas de notre canton. De surcroît, l'assainissement énergétique, pierre angulaire de la rénovation, permettra de substantielles économies qui s'inscriront parfaitement dans la démarche de développement durable vécue et enseignée au CPLN.

En 2010, personne au CPLN n'imaginait ce que nous allons vivre durant de nombreuses années. Un chantier qui est devenu notre quotidien, dès lors que les travaux se sont réalisés en site occupé. Un découpage des zones scolaires et en travaux qui évoluait au grés des étapes du chantier, et qui a nécessité un perpétuel remodelage des circulations et des attributions de classes. Toutefois, la durée particulièrement longue

CLAUDE-ALAIN VUILLE
Directeur général du CPLN

« ASSAINIR... UN PROJET ACTUEL ! »

« Climate Emergency », en français Urgence climatique. C'est, selon une étude menée par Oxford, l'expression qui reflète le mieux l'humeur ou les préoccupations de l'année 2019.

Aujourd'hui, nous pouvons donc être fiers des travaux effectués dans le cadre de l'assainissement du CPLN, assainissement qui devrait permettre d'économiser plus de 60% de l'énergie consommée actuellement sur le site.

Les travaux menés pour le CPLN marquent le début d'un vaste chantier qui va toucher une grande partie du patrimoine immobilier de l'Etat. Constitué principalement de bâtiments réalisés pendant les 30 glorieuses, notre parc nécessite en effet une sérieuse remise en conformité pour répondre aux standards actuels: consommation d'énergie, isolation phonique, protection contre le feu, mesures parasismiques, traitement contre la carbonatation des structures en béton, désamiantage, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, vétusté des locaux, etc.

La liste des préoccupations est longue et symptomatique d'un patrimoine vieillissant dont il faut s'occuper de manière urgente, et pas seulement du point de vue énergétique. C'est pourquoi un rapport portant sur l'assainissement des 20 prochains bâtiments les plus critiques a été adopté par le Grand Conseil, rapport qui nous permettra de poursuivre nos efforts. Au-delà du temps et des moyens nécessaires, une des grandes difficultés résidera dans le fait qu'il faudra très probablement toucher aux façades, donc à l'expression architecturale et à l'intégration dans le tissu urbain. Il faudra également maintenir l'activité dans le bâtiment lui-même. Des points non négligeables dont il a effectivement

bien fallu tenir compte dans l'opération présente.

Mais comment bien faire? Tout d'abord il faut poser un diagnostic. Des méthodes existent, telle EPIQR+, qui permettent d'identifier les faiblesses du bâtiment et de chiffrer les améliorations. Ensuite, le meilleur outil reste le projet!

Une fois le cahier des charges défini, quelques équipes, constituées en principe d'un architecte, d'un ingénieur civil et des mandataires spécialisés ont planché sur le problème dans le cadre d'un mandat d'études parallèles et un collège d'expert, à nouveau composé d'architectes et de mandataires spécialisés, a choisi le projet qui répondait au mieux aux attentes actuelles.

Les résultats sont là: une nouvelle enveloppe du bâtiment, de nouvelles installations techniques, une nouvelle organisation des locaux, notamment au rez, un nouvel accès principal, de nouveaux aménagements intérieurs, de nouveaux aménagements extérieurs, et un label Minergie. Le tout a été traité avec une grande attention ce qui nous permet de disposer d'un lieu d'enseignement de qualité, répondant aux normes actuellement en vigueur et aux besoins des utilisateurs.

10 années ont été nécessaires, entre le feu vert du Conseil d'Etat et les travaux préparatoires en 2010, la validation du crédit d'étude par le Grand Conseil en 2012, puis la validation du crédit de construction en 2014 et enfin l'inauguration fin 2019. Nous disposons ainsi d'une école remise à neuf pour les 40 prochaines années.

Il est important de rappeler ici qu'à l'ère du digital et du virtuel, nos bâtiments définissent encore et toujours notre environnement de vie, d'apprentissage et de travail. Ils méritent donc notre attention et

YVES-OLIVIER JOSEPH
Architecte cantonal

traduisent, mieux que tout, les valeurs de notre société. Avec l'assainissement du CPLN c'est aussi la ville de Neuchâtel qui hérite d'une nouvelle entrée, c'est aussi le quartier de la Maladière qui hérite d'une nouvelle dynamique.

Bien sûr les travaux ont été éprouvants pour les occupants de l'école. Il a fallu s'organiser, déménager, re-déménager, nettoyer, re-nettoyer. Mais grâce à la bonne collaboration de tous, tout s'est finalement bien déroulé et les cours se donnent désormais dans des conditions idéales. L'espace ouvert et lumineux au rez invite à partager et à vivre ensemble. Le nouvel aménagement du patio, d'après une proposition de MM Quentin Halleux et Cyprien Zufferey, étudiants en géomatique, offre un moment de détente à l'abri du cède. Le nouveau parvis au nord invite à entrer, des plus jeunes aux plus anciens, puisque l'ensemble de la formation a pu être rapatriée sur le site. Les œuvres d'art, elles, ont retrouvé une nouvelle jeunesse, avec l'aide de la He-Arc pour la fresque mobile de Anne Monier dans le hall principal, et le nouveau socle au nord pour la sculpture de Ugo Crivelli.

Un grand merci donc à la direction, aux étudiants, enseignants et collaborateurs de l'établissement, aux entreprises, aux mandataires, aux autres intervenants, sans oublier les collaborateurs et collaboratrices du SBAT, et plus particulièrement Madame Aurelia Castioni, cheffe de projet.

En souhaitant que cette opération de qualité serve de modèle tant au niveau de l'organisation que de la réalisation pour les opérations à venir.

PRÉFACE

Construire, c'est collaborer avec la terre: c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais. (Marguerite Yourcenar)

Jadis, le visiteur qui arrivait à Babylone passait par l'une des plus fabuleuses entrées de ville de l'histoire, construite il y a près de 2500 ans: la « Porte d'Ishtar ».

Depuis 2019, la visiteuse qui arrive à Neuchâtel depuis la Suisse alémanique passe elle aussi par une porte d'entrée hors du commun: un quartier dédié à la formation, à la recherche et à l'innovation, constitué de Microcity, du CSEM et, désormais, du complexe assaini, rénové et reconstruit du CPLN.

Avec un investissement d'environ 38.5 mio, la rénovation du CPLN aura été l'un des plus importants projets immobiliers aboutis de l'Etat de ces dix dernières années. Quelque 30'000 apprenti-e-s passeront, tout au long de la durée de vie du CPLN rénové, dans ces murs. Ces jeunes femmes et jeunes hommes, comme leur corps enseignant, pourront étudier et enseigner dans

des bâtiments fonctionnels et confortables, sans seaux pour récupérer l'eau de pluie, ni bâches pour protéger les machines ni béton qui s'effrite, puisque tel était l'état du CPLN au commencement des travaux de rénovation, lorsque l'on ignorait encore que le site avait abrité une usine à gaz.

Résolument moderne, cette infrastructure traduit la volonté des autorités de promouvoir la formation professionnelle et l'importance qu'elles lui accordent en mettant à disposition des jeunes un outil adapté leur permettant d'acquérir, de développer et de consolider de nouvelles et solides compétences pour la vie.

Si ce magnifique outil de formation donne entière satisfaction à ses utilisatrices et utilisateurs, l'assainissement du CPLN témoigne aussi de l'exemplarité des collectivités publiques en matière de développement durable et de respect de l'environnement. Le site répond en effet à la norme Minergie, ce qui permet de réduire notablement la consommation d'énergie — pour près de 600'000 francs par an.

échelle adaptée à son contexte urbain et à son statut de bâtiment public. Un large escalier donne accès à un généreux couvert d'entrée. Le hall d'accueil distribue les activités collectives du CPLN: administration, direction générale, cafeteria, médiathèque, salles pour la formation continue et salles polyvalentes. Selon le degré de privacité induit par leur fonction, ces espaces bénéficient de dégagements extérieurs sur patio ou vers le Lac.

Les façades sont réalisées en tôles d'aluminium perforées et plissées. à la fois rigides et filigranes, elles laissent apparaître la technique et l'espace de leur sous-construction. Il en résulte une couche qui se présente sous de multiples aspects dans la lumière du jour, opaque ou en transparence selon l'angle de vue, à la manière d'un fin survêtement ou d'un voile dont on aurait emballé les anciens bâtiments. Cette apparente légèreté cache un dispositif d'aération naturelle, qui est au centre du concept d'assainissement énergétique du CPLN. De profondes embrasures résultant de l'épaisseur cumulée des couches

MONIKA MAIRE-HEFTI
Conseillère d'Etat
Cheffe du département
de l'éducation et de la famille

de l'enveloppe sont désormais au bénéfice de l'espace des classes.

La nouvelle halle destinée aux filières de la mécanique est composée d'ateliers et d'espaces dédiés à l'enseignement théorique organisés sur deux niveaux autour d'un espace central dédié à leurs activités emblématiques.

Les aménagements extérieurs du côté du Lac s'articulent en deux parties, respectivement réservées à la mobilité douce et à la détente, cette dernière étant protégée des nuisances sonores par une butte végétalisée. Le patio existant a été entièrement réaménagé sur la base d'un concours ouvert aux apprentis du CPLN.

Les bâtiments du CPLN ont toujours fait une belle place aux artistes. Des œuvres originales d'Anne Monnier et Hugo Crivelli ont été restaurées, une œuvre d'André Ramseyer a été remplacée par une sculpture du même auteur et une œuvre de Martin Jakob est venue enrichir ce patrimoine.

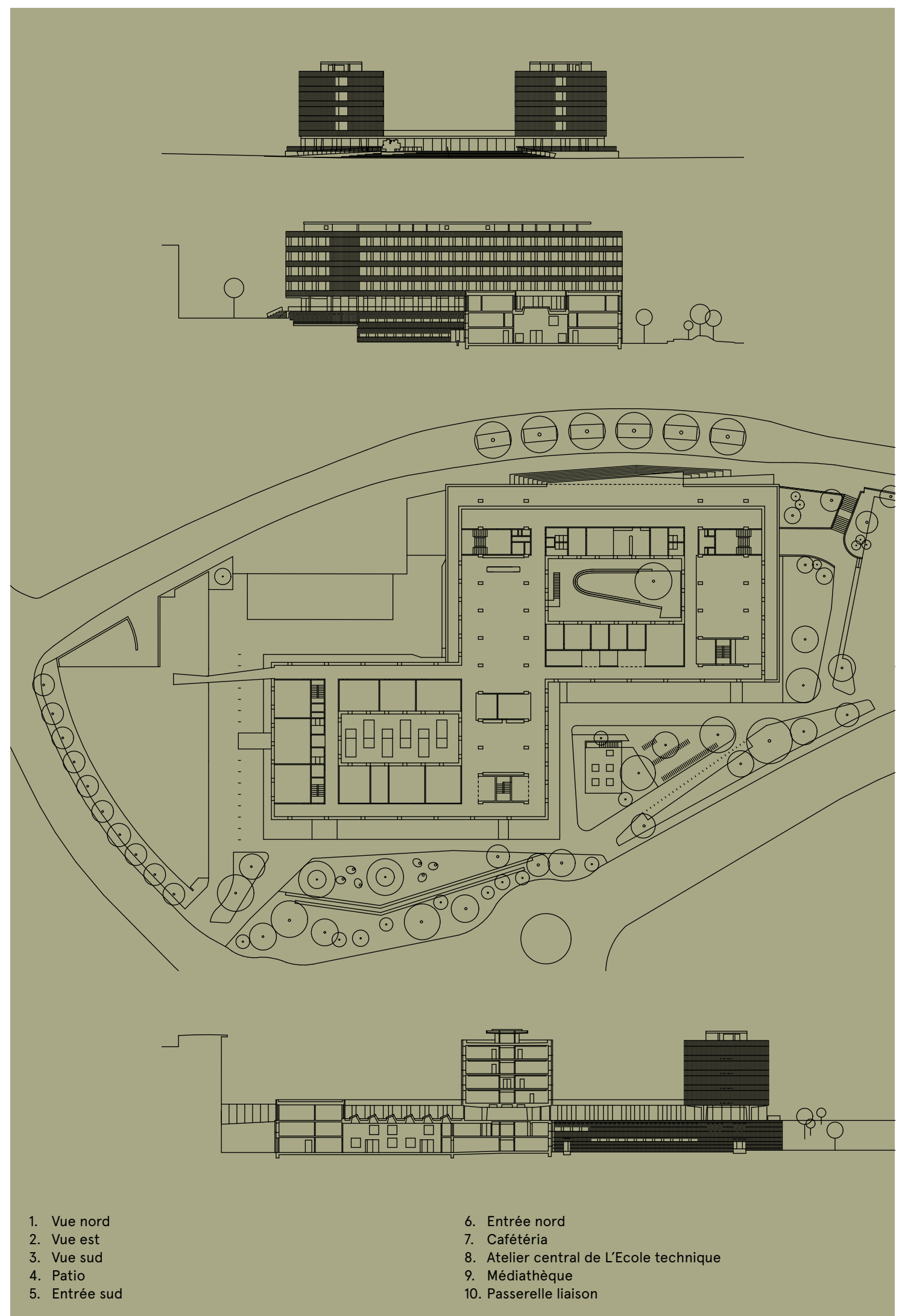
QUBBARCHITECTES
Jean-Marc Bovet



ADRESSE DU PROJET				DÉROULEMENT DU PROJET	
Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois				Crédit construction:	29.04.2014
CPLN Rue de la Maladière 84 2000 Neuchâtel				Permis de construction:	05.09.2014
MAÎTRE D'OUVRAGE				Début travaux:	29.09.2014
État de Neuchâtel				Fin des travaux:	juillet 2020
MANDATAIRES				SURFACES DU PROJET (m²)	
Architecte: QUBBARCHITECTES SA				Bâtiment C	Avant 1'900 Après 4'000
Ingénieur civil: Gex et Dorthe Sàrl				Bâtiment B	9'500 10'900
Ingénieur CV: Energil Sàrl				Bâtiments AB	1'800 1'900
				Bâtiment A	4'900 5'700
				Total	18'100 22'500
ngénieur sanitaire: Duchein SA				VOLUME TOTAL	81'300 m³
Ingénieur E: SRG Engineering				COÛTS DE CONSTRUCTION (y.c. subventions)	
Physicien du bâtiment: Gartenmann Engineering SA				CHF 36'900'000.-	
Ingénieur façade: BCS SA					
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ (DFS)				Service des bâtiments de l'État	
				Rue de Tivoli 5 2003 Neuchâtel	T +41 32 889 64 80 F +41 32 889 60 87 www.ne.ch/sbat

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL





- 1. Vue nord
- 2. Vue est
- 3. Vue sud
- 4. Patio
- 5. Entrée sud

- 6. Entrée nord
- 7. Cafétéria
- 8. Atelier central de L'Ecole technique
- 9. Médiathèque
- 10. Passerelle liaison



ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

CENTRE PROFESSIONNEL DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS (CPLN)

PAR NUÉES

L'intervention Par nuées a été conçue pour les parois vitrées séparant la salle polyvalente des couloirs, au rez-de-chaussée du bâtiment A du CPLN. En accord avec la fonction brise-vue souhaitée par l'organisateur du projet, elle rend les vitres opaques mais laisse cependant passer la lumière.

Cette gravure évoque le mouvement et le foisonnement des idées par un geste autant énergique et spontané que délicat et minutieux. Elle pourrait être perçue comme une allégorie de la multitude des chemins qu'empruntent les étudiant·e·s en suivant les formations proposées par cette école. Chaque détail, aussi fin qu'un cheveu, joue un rôle essentiel dans cet essaim monumental ; à l'instar des apprenti·e·s qui,

animés par la passion et le désir d'assimiler de nouvelles connaissances, traversent une période de développement et découvrent progressivement leur place au sein de leur environnement.

Les signes > et < qui apparaissent en négatif (zones non gravées) indiquent ici les deux directions que l'on peut emprunter en longeant le couloir, ce qui augmente l'idée de circulation et de flux dans ce lieu de passage. Ces motifs répétés forment des ouvertures dans la nuée épaisse produite par accumulation.

Réalisé à l'aide d'un petit outil de ponçage rotatif le dessin est ici produit par soustraction de la matière. Aucun matériaux ne sont ajoutés à la structure existante.

L'intention est de proposer une intervention légère et discrète qui s'intègre subtilement à l'architecture du bâtiment, évitant une trop grande perturbation du regard ou un sentiment de lassitude pour les usager·ère·s quotidiens de ces locaux.

La gravure est faite sur les deux faces du verre, ce qui crée un jeu sur deux plan et donne un effet de profondeur appréciable depuis les couloir, comme depuis la salle polyvalente. Quelques ouvertures se créent dans les vides que laissent deux flèches superposés.

MARTIN JAKOB

